



HAL
open science

Au bout de la rue, la place...

Jean-Baptiste Pisano

► **To cite this version:**

| Jean-Baptiste Pisano. Au bout de la rue, la place.... Habiter, 2025, La Place (3). <hal-05374499>

HAL Id: hal-05374499

<https://hal.science/hal-05374499v1>

Submitted on 20 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License



Au bout de la rue, la place...

Jean-Baptiste Pisano

Résumé :

L'exemple de l'édification des deux grandes places de la ville de Nice au XVIIIe et XIXe siècles démontre à quel point les réalisations urbanistiques ne sont pas un enjeu strictement local. Depuis Emmanuel-Philibert les souverains de la Maison de Savoie s'évertuent à produire une nouvelle structuration de cet espace urbain, selon les exigences de la visibilité propre au monumental, pour définir un ordre symbolique dans lequel vient s'inscrire, de façon à la fois visible et pensable, la majesté. La place constitue ainsi un signe dont la répétition représentative permet d'élaborer un modèle normatif de la présence du pouvoir et de son prestige. Mais une place reste malgré tout le lieu de la diversité des préoccupations visant à son aménagement. La régularité des rues, se conjugue avec le traitement des façades des bâtiments qui l'entourent, et elle paraît au final comme le lieu d'équilibre entre des valeurs, parfois antinomiques, d'embellissement, de commodité, de circulation...

Mots-clefs : place, histoire, architecture, ville, Nice, pouvoir

Abstract :

The example of the construction of the two large squares in the city of Nice in the 18th and 19th centuries demonstrates the extent to which urban planning achievements are not a strictly local issue. Since Emmanuel-Philibert, the sovereigns of the House of Savoy have strived to produce a new structuring of this urban space, according to the requirements of the visibility specific to the monumental, to define a symbolic order in which majesty is inscribed, in a way that is both visible and thinkable. The place thus constitutes a sign whose representative repetition makes it possible to develop a normative model of the presence of power and its prestige. But despite everything, a square remains the site of the diversity of concerns aimed at its development. The regularity of the streets is combined with the treatment of the facades of the buildings that surround it, and it ultimately appears to be a place of balance between sometimes contradictory values of beautification, convenience, circulation, etc.

Keywords: place, history, architecture, city, Nice, power

Au bout de la rue, la place...

Introduction

Comment envisager une place au-delà du vide qui la constitue ? Elle s'apprécie en effet à travers un kaléidoscope de notions d'espace, de délimitation, de localisation, de visible et d'invisible¹... qui fait que la réflexion se construit au prisme de l'histoire de l'urbanisme, des sciences politiques, de l'histoire des représentations, de la philosophie, de l'histoire de l'Art...

Du point de vue de la géographie urbaine, et à travers le temps, une place se définit par diverses formes architecturales et se considère en même temps du point de vue de ses usages². Elle régule des habitus et des formes d'action, et joue souvent de la métamorphose au gré des multiples reconfigurations qu'elle a à subir³.

Nice offre un exemple particulièrement intéressant où la place s'inscrit à différentes périodes dans la reconfiguration de l'urbanisme. Deux places témoignent encore à l'époque contemporaine de l'évolution de la ville dans le temps long, révélant des logiques contradictoires qui sans être antagonistes permettent d'apprécier les enjeux successifs de ces transformations. Si l'une sert de lieu d'articulation symbolique entre la capitale des États de Savoie et l'entrée dans la ville intra-muros, quand au XVIII^e siècle elle perd ses remparts⁴, l'autre s'apprécie en rapport de la prodigieuse extension vers l'ouest de Nice, due à la présence des hivernants anglais qui délaissent la ville indigène au début du XIX^e, au profit d'une ville nouvelle.

¹ L'architecte Pierre-Alexis Delamair la définit comme devant « avoir une forme sensible pour la suffisante élévation de ses limites composées d'édifice qui servent à la terminer. Sans quoi ce serait donner mal à propos le nom de place publique... à une sorte de champ vague ou espace indéfini par son coup d'œil non borné », dans, *La Pure Vérité, ouvrage d'architecture*, 1728, Bibl. de l'Arsenal, ms 3054.

² Laurence Baudoux-Tousseau et Youri Carbonnier, *La place publique urbaine du Moyen-Âge à nos jours*, Artois-Presses Université, 2007

³ Michèle Lambert-Bresson et Annie Téraide, *Villes françaises au XIX^e siècle. Aménagement, extension et embellissement*, Les Cahiers de l'IPRAUS, Paris, Éditions Recherches/IPRAUS, 2002, 192 p.

⁴ Nice anticipe en cela de façon très précoce un mouvement qui touchera largement l'Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Cf. Xavier Huetz de Lemps, « "À bas les murailles !" Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX^e-début XX^e siècle) », dans *Les Passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2010, pp. 1105-1114

Les places de la ville vieille

A l'époque paléochrétienne puis aux temps médiévaux, la Grand'Place, la plus ancienne des places niçoises, située sur la partie sommitale de la colline du château, allie les caractéristiques grecques de l'ancienne agora, en tant qu'espace de rencontre, et romaine, puisqu'elle prolongeait alors le parvis de la cathédrale⁵ en contrebas du castrum.

De la fin du Moyen-Âge à l'époque moderne, la place correspond un temps à l'espace de marché. Quelques rares lieux trouvent l'entrelacs des rues étroites au sein d'un tissu urbain assez dense corseté dans son enceinte, qui se développe en contrebas de la colline peu à peu dévolue aux ouvrages fortifiés. Ainsi devant le site de la future église du Gesù⁶, une placette est formée par un simple renforcement longé sur un seul côté par l'axe de circulation que constitue la rue droite⁷. La Place dei boulet⁸ est, elle, une place d'angles bordée par deux rues : rue centrale et rue Place vieille.

Au centre du Vieux-Nice, la place de la Halle aux Herbes qui jouxte l'actuelle Cathédrale Sainte-Réparate⁹, reçoit sa première configuration à la fin du Moyen-Âge. Cette place de marché se situe au débouché naturel de la zone de maraichage qui se déploie le long de l'actuelle rue de la Préfecture, à quelques centaines de mètres plus au sud. Elle s'affiche comme l'espace privilégié de l'activité économique et commerciale. Elle conserve cette fonction de place de marché à l'époque moderne pour se voir agrandie seulement au XIX^e siècle, quand le *Consiglio*

⁵ La cathédrale paléochrétienne (Ve siècle) est de style préroman. A l'époque médiévale, déjà réaménagée aux temps carolingiens, elle comporte trois nefs sans transept et un chœur à trois absides. Très délabrée, au XIII^e siècle, une nouvelle construction est réalisée sur les mêmes plans mais rallongée à l'est. Au XV^e siècle, elle est encore remaniée et on y ajoute des chapelles, ce qui est confirmée par une bulle pontificale de Martin V de 1429. Ébranlée lors du siège de Nice de 1691, elle est finalement rasée en 1706.

⁶ Les travaux de construction débutent en 1642, sur le modèle architectural de l'église des Saints-Martyrs de Turin, dans Dominique Foussard, Georges Barbier, *Baroque niçois et monégasque*, Paris, Picard éditeur, 1988.

⁷ La francisation du terme de *derecha* entraîne un appauvrissement du signifié associé à cette rue essentielle dans l'organisation symbolique de l'espace urbain. Car elle est en fait plus que rectiligne, la rue qui relie directement l'espace du pouvoir communal, la maison commune situé à côté du couvent Saint-François, au pouvoir central, le Sénat, situé au fond du cours Saleya. C'est l'itinéraire qu'emprunte du reste les processions. Les familles nobiliaires du comté de Nice, ne se trompent pas sur l'importance symbolique de cet axe, en construisant le long de la rue des palais, tel le Palais Lascaris, qui donnent une pleine visibilité à leur puissance.

⁸ En nissart, « des champignons », lieu où se tenait autrefois le marché aux champignons, et qui est l'actuelle place Vieille. Au n°1 de la Place les Cays de Gilette, une des plus anciennes familles nobiliaires du Comté de Nice, fait édifier un *palazzo*, immeuble d'habitation et de rapport encore en place de nos jours.

⁹ La cathédrale de Nice se situe alors dans l'enceinte des murs de la citadelle. C'est le "déperchement" de la ville qui entraîne sa construction dans la seconde moitié du XVII^e siècle, dans, Luc Thévenon, *Du Château vers le Paillon, Le développement urbain de Nice de la fin de l'Antiquité à l'Empire*, Nice, Serre, 1999.

*d'Ornato*¹⁰ permet très tardivement la création de la Place Rossetti¹¹ par destruction d'un îlot d'habitations anciennes.

Enfin, la place à Nice, peut aussi se confondre avec la présence d'anciens Monastères. Ainsi les grands couvents mendiants de l'ordre des Franciscains et des Dominicains développent devant leurs églises des places – Saint-François au nord-est et Saint-Dominique¹² au sud-ouest - dont les perspectives dédoublent celles que ménageaient les cimetières¹³.

Si pour le souverain¹⁴, durant l'époque Moderne, la question de la Route Royale et celles des axes de circulation constitue une préoccupation majeure pour ses possessions aux marges des États de la Maison de Savoie, le pouvoir central entend surtout inscrire sa présence sensible aux périphéries du Royaume.

Ainsi, durant son règne¹⁵, Emmanuel-Philibert s'évertue à faire de Turin l'élément majeur de sa communication en instituant en particulier la *Piazza Castello*¹⁶ comme le lieu de représentation et de cérémonial du Prince. La place publique urbaine revêt désormais une caractéristique essentielle destinée à perdurer durant l'époque moderne : être un élément de la représentation du pouvoir monarchique. L'intérêt du Prince pour l'architecture qui recouvre aussi bien la forme des édifices, que leur localisation dans l'espace urbain, doit d'être envisagée du point de vue du discours politique que cette architecture engendre.

A Nice, l'intervention du souverain vise dès le XVII^e siècle à développer dans la ville un langage architectural qui se décline à partir de l'esthétique politique de la capitale de ses États. Alors que jusque-là le souverain logeait dans l'enceinte du château, Emmanuel-Philibert entreprend de faire construire dans la ville basse un palais ducal qu'il occupe pour la première fois le 3

¹⁰ Jean-Baptiste Pisano et Henri Costamagna, La politique du Consiglio d'Ornato (conseil d'urbanisme à Nice sous la Restauration sarde) et ses réalisations., *Recherches régionales - Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 2001, n° 158, p. 118-125.

¹¹ Le nom est donné par la municipalité pour remercier la famille ayant fait don de l'îlot.

¹² Actuelle Place du Palais. A l'époque moderne le palais de la famille Spitalieri de Cessole sera transformé en hôtel d'York qui accueillera en fond de place, les premiers hivernants anglais à la découverte de la Riviera au XVIII^e siècle, dans Jean-Baptiste Pisano, Du temps perdu au temps retrouvé. L'hôtellerie niçoise entre 1850 et 1930, *Recherches Régionales*, 2013-1, pp. 23-33.

¹³ Luc Thévenon, *Places de Nice. Histoire d'Europe*, catalogue d'exposition, Serre, Nice, 1993, 40 p.

¹⁴ Depuis 1388, Nice appartient à la Maison de Savoie quand le comte Amédée VII s'empare de la ville. La dynastie est érigée en Duché en 1416 avec Amédée VIII, qui deux ans plus tard s'intitule Prince de Piémont. Le comte de Savoie intervient en médiatisant la souveraineté impériale, au prétexte d'un très vague vicariat impérial dans Laurent Ripart, "La « Dédiction » de Nice à la Maison de Savoie : analyse critique d'un concept historiographique", dans *Cahiers de la Méditerranée, L'événement dans l'histoire des Alpes-Maritimes*, 62-2001, pp.17-45.

¹⁵ Entre 1563 et 1580.

¹⁶ Christine Cuneo, "Dall'Invenzione di una capitale alla Storia di Torino : temi di ricerca per una città", dans, *Atti e rassegna tecnica della società degli ingegneri e degli architetti in Torino*, anno 151 - lxxii - n. 1 - giugno 2018.

novembre 1559. Mais l'architecture ne se réduit pas au bâti. En effet, la disposition de ce nouveau Palais est particulièrement judicieuse. Construit sur un espace vacant il autorise non seulement l'aménagement au sud d'un jardin privé, mais surtout permet d'ouvrir côté nord, sur un espace public¹⁷, un espace politique conçu par Emmanuel-Philibert : la place Celleya qui prendra au XVIIIe siècle le nom de Grand'Place. On retrouve l'ordonnancement qui prévaut dans la capitale, avec une façade monumentale sur la place, qui exprime la puissance du prince qui régulent par-là les formes d'action, comme les modes de pensées de ses sujets.

La matrice est à Turin donc. Ainsi dès 1615 est ouverte à Turin, la *via Roma* débouchant sur la Piazza Castello. Philippe Graff souligne que « L'architecture monumentale de la zone de commande et des immeubles à arcades, renouvelle alors l'image de la capitale et amorce une nouvelle forme urbaine. »¹⁸. Cette *Piazza Castello*, s'enrichit du reste de bâtiments à portiques de facture classique réalisés entre 1608 et 1612.

Néanmoins, la Maison de Savoie s'avère impuissante à modifier profondément l'urbanisme de sa capitale provinciale avant le XVIIIe siècle. La prise de la ville par les armées de Louis XIV¹⁹ et l'ordre de destruction des fortifications constituent une chance pour Nice. L'urbanisme niçois fait alors l'objet d'un projet d'embellissement, à partir de la volonté d'un alignement des rues. La disparition des remparts offre à la ville une possibilité d'extension vers l'ouest sur l'ancien Pré aux oies. Dès 1717, l'ingénieur Antonio Bertola dresse un plan qui établit le tracé d'une place devant le couvent des Dominicains, débouchant sur des rues orthogonales dessinant un plan à damier. Cette première tentative, complétée par les plans de Thaon au milieu du siècle s'inscrit dans le courant de pensée des Lumières et son goût de l'aménagement urbain, où l'embellissement passe par l'ordonnancement de l'espace.²⁰ L'aménagement qui se poursuit sur le siècle organise la place aux angles ouverts en fonction de la présence en ce lieu du plus ancien couvent mendiant de la ville. Dans un espace urbain désormais délivré de ces remparts, la place St Dominique constitue à la fois la limite de l'ancienne ville vieille, et le rebord de la ville neuve en devenir.

¹⁷ Une très stimulante réflexion sur ce lieu géographique comme lieu d'échange dans Jurgen Habermas, *Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992.

¹⁸ Philippe Graff étudie la planification urbaine piémontaise en montrant combien le choix de Turin est tout à la fois territorial et politique, dans Philippe Graff, "Turin, exemple et modèle d'une centralité urbaine planifiée selon les canons évolutifs du classicisme", *Rives nord-méditerranéennes*, 26 | 2007, 31-46.

¹⁹ En 1691, Catinat s'empare une première fois de la ville. Au printemps 1705, les troupes françaises commandées par La Feuillade prennent la ville, mais la citadelle résiste 54 jours à l'artillerie du Duc de Berwick avant sa capitulation le 4 janvier 1706.

²⁰ Pour Pierre Patte, les villes « sont des amas de maisons distribuées sans ordre, sans entente d'un plan total convenablement raisonné », dans, Pierre Patte, *Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture*, Paris, Rozet, 1769.

Les places comme élément de l'extension urbaine

Le démantèlement de la forteresse qui délivre l'espace urbain de ses fortifications a aussi une conséquence à l'opposé. Du côté de la route qui relie Nice à Turin, la disparition de la tour Pairolière²¹, qui protégeait depuis le Moyen-Âge l'entrée de la ville, réactive d'anciens projets²². Dès 1759, on envisage d'établir²³ à cet emplacement une place d'armes²⁴.

Le projet refait surface à partir de 1770 dans le cadre d'un plan d'embellissement du quartier, au moment où l'on s'efforce de finaliser la jonction de la ville avec le port creusé à partir de 1848 dans l'anse du vallon Lympia²⁵.

Cette place constitue à la fois un élément d'un programme architectural²⁶ qui sert de cadre à la mise en perspective de la façade de la chapelle des Pénitents Bleus²⁷, et s'explique aussi en fonction de la volonté de développement économique manifesté par le roi Charles-Emmanuel III, en permettant la connexion avec le nouveau quartier du port. Elle orchestre moins la vie dans la Cité qu'elle n'impose ses règlements à l'architecture, et aux logiques de circulation dans la ville. Elle relève ainsi tout à la fois d'un urbanisme pratique facilitant la circulation, d'une esthétique soucieuse en particulier d'unité des façades, et ouvre enfin sur la signification politique de l'espace urbain²⁸.

²¹ Le tableau de Louis Bréa de *La Vierge du Rosaire* de Taggia, datée de 1512, permet au travers d'un détail du panneau de déceler dans le paysage une petite porte, identifiée comme la Porte Pairolière, dans Jean-Baptiste Pisano, « Murailles et fortifications dans l'iconographie religieuse du Gothique International. Sources, objets, méthodes », dans, *Fortifications et moulins à huile, Saint-Paul-Appricale*, Atelier Européen de Coopération Culturelle Transfrontalière, s. d. Paolo Stringa, Gênes, De Ferrari, 2007, pp. 253-264.

²² Au siècle précédent les magistrats de la ville avaient en 1688-1689 projeté là l'édification d'une place.

²³ Arch. mun. Nice, CC/556.

²⁴ Victoria Sanger, "Les places d'armes à l'entrée des villes à l'époque de Louis XIV" dans, Laurence Baudoux-Tousseau et Youri Carbonnier, *La place publique urbaine du Moyen-Age à nos jours*, Artois-Presses Université, 2007

²⁵ Il entraîne le percement d'une nouvelle voie d'accès, la rue du port, qui conduit directement à cette entrée nord de la ville.

²⁶ A la même époque, vers 1767, l'architecte Mansart de Jouy projette une place devant le portail de l'église Saint-Eustache à Paris dont il entreprend la rénovation, dans Descat Sophie, "Les travaux de Pierre-Louis Moreau pour la fabrique Saint-Eustache dans la seconde moitié du XVIIIe siècle", dans, *Bulletin Monumental*, tome 155, n°3, année 1997. pp. 207-230.

²⁷ Le registre *atti e contratti* de l'intendance générale de Nice contient l'adjudication de la construction du 16 décembre 1782, et surtout de précieuses indications sur l'ensemble des instructions données à l'entrepreneur Pietro Laurenti, par le *capo mastro* Antonio Spinelli, Archives Départementales des Alpes-Maritimes, 2B 11.

²⁸ Cette approche est longuement développée dans Jean-Baptiste Pisano, "Du militaire au politique. Les enjeux symboliques d'une métamorphose de l'espace urbain", dans Marc Ortolani, *Pouvoirs et territoires dans les Etats de Savoie*, Serre Éditeur, 2010

Avec la Place Victor²⁹, Nice participe dans l'ordre du visible architectural à l'utilisation de l'espace comme élément de l'affirmation symbolique de la présence du souverain.

Tout comme dans le Royaume de France voisin la place royale constitue alors une « chapelle à ciel ouvert du culte monarchique »³⁰.

A Nice cette vocation n'est pas définie par la présence d'une statue équestre telles qu'érigées Place Bellecour³¹ à Lyon, Place Stanislas à Nancy³², ou encore sur les places royales de Bordeaux³³ ou de Reims³⁴. Mais l'esthétique urbaine propre à l'architecture turinoise est reprise afin de développer dans le chef-lieu de Province une symbolique complexe, à même de permettre au pouvoir de s'inscrire dans l'immédiateté de la présence sensible. Du fait du manque de crédit³⁵, Charles-Emmanuel III ne parvient pas à ses fins. Il revient donc à son successeur Victor-Emmanuel III d'approuver par acte royal du 11 mai 1781, le plan d'Antoine Spinelli.

Débutant en 1779, la première partie des travaux englobe tout le dernier quart du XVIIIe siècle³⁶. Ils sont interrompus par l'invasion des troupes révolutionnaires françaises en 1792.

Jusqu'en 1782, le chantier se développe sur la partie méridionale et occidentale de la place. A cette date le projet initial se complète d'une ambition nouvelle. Le 15 février 1782, est voté par le Conseil communal un projet initial d'édification d'une porte. La Place se complétant désormais d'une entrée monumentale, dont l'architecture puise dans le modèle antique ses caractères imposants et prestigieux, mais qui est avant tout directement influencée par la capitale turinoise³⁷. A Turin la construction en 1619 de la *Porta Nuova* au sud de la capitale avait anticipé l'édification de la grande place au siècle suivant. A Nice la place Victor précède l'érection de la Porte, qui parachève en quelque sorte l'entrée de ville.

²⁹ Actuelle Place Garibaldi.

³⁰ Jean-Louis Harouel, *L'embellissement des villes, l'urbanisme français au XVIIIe siècle*, Paris, 1993.

³¹ La statue équestre de Louis XIV, œuvre de Martin Desjardins, est installée en 1713.

³² Elle est inaugurée le 26 novembre 1755, avec une statue de Louis XV, vêtue à l'antique, due aux sculpteurs Dieudonné-Barthélémy Guibal et Paul-Louis Cyfflé.

³³ La statue équestre de Louis XV, œuvre de Jean-Baptiste Lemoyne est inaugurée le 19 août 1743.

³⁴ La statue de Louis XV en empereur romain, œuvre de Jean-Baptiste Pigalle est inaugurée le 26 août 1765.

³⁵ Dans, J-B. Pisano, "Une politique d'urbanisme au XIXe : l'exemple de Nice", 121e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques, Nice, 26-31 octobre 1996, publié dans *Recherches Régionales*, n° 158, 2001, pp. 117-125.

³⁶ La destruction du Petit Châtelet à Paris, prévu en 1686 n'est effective qu'en 1782.

³⁷ La Porta Nuova edifiée à Turin par Amédée de Castellamont sert de modèle.

Par la suite, la ville achète, entre 1785 et 1787, les terrains dégagés du fait de l'endiguement du Paillon³⁸ pour clore l'ensemble côté ouest³⁹.

Les considérations du marquis de Bagnolo, Giovanni Battista Strozzi, sont particulièrement intéressantes, au sens où les notes qu'il rapporte de son voyage en Italie et en Europe entre 1665 et 1666, décrivant la capitale du Duché, semblent avoir été écrites pour la nouvelle place de Nice.

« celle-ci se divise en deux parties, la ville veille et la nouvelle, celle-là avec des bâtiments médiocres et sans éclat, celle-ci avec beaucoup de belle fabriques, lesquelles sont en construction et vont se réaliser. Le meilleur ornement de la ville est la rue dite Nouvelle, laquelle en commençant par la porte homonyme se prolonge sur une rue ayant des fabriques aux parties toutes régulières et blanches, et débouche ensuite sur une grande place entourée de porches soutenant des palais tous semblables et plutôt beaux ».

La construction de la place Victor démontre combien l'urbanisme de la Maison de Savoie est planificateur. En contresignant les plans de son *capo mastro*, Antoine Spinelli, le souverain impose à l'esplanade une unité architecturale en dotant cette nouvelle place d'arcades. On réemploie ainsi le modèle inauguré au début du XVIIe siècle dans la capitale des États de Savoie, où la place *reale di San Carlo* se caractérise par ses façades continues à trois étages, uniformes, avec des portiques sur colonnes... éléments architecturaux choisis pour en faire un espace emblématique de représentation du pouvoir du prince.

Au moment où le néo-classicisme éclot au sein de la péninsule italienne⁴⁰, Turin se pose là comme le relais et le diffuseur de ce mouvement, qu'elle étend jusqu'au Comté de Nice, faisant de ce lieu un espace d'expérimentation d'un savoir urbain et architectural tout entier défini par le pouvoir.

La conception de cette nouvelle place à Nice est directement inspirée du style de celle de Cuneo et de Turin. Cette période durant laquelle les murailles cèdent au profit de l'ouverture vers de

³⁸ Arch. mun. Nice, DD 38/10.

³⁹ Le détail de la Porte Pairolière et de la Place Victor, dans le tableau peint par Vittorio Amedeo Cignaroli en 1791 en donne une illustration visuelle, dans Vittorio Amedeo Cignaroli, *Vue de la ville de Nice*, Huile sur toile, 1791, Fondation Humbert et Marie José de Savoie, Genève.

⁴⁰ "Neoclassicismo", dans Nikolaus Pevsner, John Fleming et Hugh Honour, *Dizionario di architettura*, Turin, Einaudi, 2005, ou encore Renato De Fusco, *Mille anni d'architettura in Europa*, Bari, Laterza, 1999.

nouvelles étendues permet à la ville une articulation de lieux et d'espaces qui puissent s'identifier à des desseins économiques et politiques inédits.

Ainsi, dans le cadre de programmes architecturaux relevant de l'interventionnisme du souverain les places fleurissent en Piémont⁴¹.

A Turin bien sûr, avec les places Victor Emmanuel et Charles Félix, et sur leur modèle, au XIXe siècle...

- une place Victor Emmanuel aussi, se fait jour à Novare,
- Asti édifie la place Vittorio Alfieri
- et encore à Cuneo⁴², la place Tancredi-Galimberti...

A Nice le choix de sa dénomination même est porteur d'une signification symbolique immédiate.

L'appellation de *Piazza Nuova* censée l'inscrire comme la reproduction locale de son homologue turinoise ne passe pas à la postérité⁴³. Les documents font plus souvent apparaître le nom de *Piazza Peiroliera*, même si au final s'impose le nom de *Piazza Vittoria*⁴⁴ et donc de Porte Vittoria comme l'enregistre le plan de Robilant⁴⁵.

Ce nom renvoie avant tout à une réalisation de prestige du souverain. Une projection à la surface du sol de son pouvoir. Un lien dans et à travers l'espace entre le monarque et la capitale d'une de ses provinces⁴⁶.

⁴¹ "Places Historiques du Piémont", catalogue de l'exposition *La place*, Palais Lascaris, Nice, février-mars 1987.

⁴² Là aussi la place est projetée suite à la destruction des murailles par les troupes napoléoniennes.

⁴³ Thévenon Luc, *Du Château vers le Paillon, le développement urbain de Nice de l'Antiquité à la fin de l'Empire*, p. 355

⁴⁴ Jouant de l'étendue du champ sémantique qu'offre la traduction du terme Vittoria en français les révolutionnaires entre 1792 et 1796 rebaptisent cet espace, « place Victoire », faisant qui plus est de la Porte la « Porte de la République », dans Jean-Baptiste Pisano, « le pouvoir dans l'espace. Les représentations de l'identité révolutionnaire à Nice », *L'Autre et l'image de soi en Méditerranée*, Nice, 28-30 novembre 2002, n° 66, juin 2003, pp. 37-59.

⁴⁵ C'est aussi le nom retrouvé dans les plans pour la construction de l'immeuble au n° 2 de la place par le négociant Gio-Battista Liprandi, qui fait appel à l'architecte et ingénieur militaire Filippo Nicolis comte de Robilant, Archives Départementales des Alpes-Maritimes, série C, registre 593, f.498-503.

⁴⁶ Même si la dénomination administrative maintient le terme de Comté quand l'administration Sarde organise le Royaume en Province en 1730. Seulement trois ensembles territoriaux conservent alors leur nom. Alors que le marquisat de Saluces devient la Province de Cuneo, celui de Montferrat, Province d'Asti, seul le Duché d'Aoste, la Principauté d'Oneglia et Nice maintiennent leurs anciennes dénominations. En 1818, l'appellation de comté s'efface au profit de Province, dans J. B. Pisano, « De l'espace au territoire. Le comté de Nice entre altérité et identité », *Histoire des Alpes, Entre les Alpes et la mer*, 2001/6, pp. 71-86.

Relais entre la ville et la capitale, cette réalisation s'entend comme un facteur d'embellissement urbain⁴⁷ et aussi comme un carrefour entre le port et la ville. Élément de la dynamique commerciale, et ce faisant facteur de développement économique. La place participe à créer un quartier d'activité où finalement le politique se mêle au prosaïque commercial⁴⁸.

Du point de vue du politique il y a là un prototype d'aménagement du territoire urbain, avec la volonté de transformer ce lieu en une architecture spectacle capable de dire l'autorité. La théorie de l'architecture qui prévaut à la fin du XVIIIe favorise un mode de construction visant l'usage et la fonction.

L'actuelle place Garibaldi articule ainsi un projet du pouvoir au sens d'une intentionnalité signifiante.

Ce que vient encore renforcer le souverain au travers de la création d'organismes chargés d'assurer un développement urbanistique et architectural harmonieux : *Consiglio degli Edili* de 1773, qui trouve sa réplique à Nice avec le *Consiglio d'Ornato*, au début du siècle suivant, moment où la ville passe du statut d'une préfecture moderne à celui d'une grande ville⁴⁹.

Conclusion

Objet polysémique, l'exemple des places niçoises révèle combien au fil du temps elles relèvent de singularités et de caractères qu'elles tendent à conjuguer plutôt qu'à remplacer. Les places médiévales s'apprécient dans l'ordre d'un urbanisme pratique, en contribuant à fournir à la Cité les équipements urbains indispensables aux habitants, tel que les Marchés... A l'époque moderne, et au XIXe siècle la dimension esthétique relaie et appuie la signification politique d'un lieu qui souligne l'action planificatrice du pouvoir, et sa volonté d'aménager l'espace urbain pour l'embellir. La réalisation des places s'inscrit dans le cadre de profondes mutations urbanistiques qui accompagnent et reflètent la métamorphose d'une ville provinciale en capitale du tourisme hivernal.

⁴⁷ La refonte de l'espace citadin puise dans l'esprit des Lumières, qui au XVIIIe s'attache à la notion d'"embellissement" même s'il faut attendre le XIXe pour que les ambitions se réalisent, dans Jean-Louis Harouel, *L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIIIe siècle*, Paris, Picard, 1993.

⁴⁸ A la même période le Palais-Royal à Paris est un quartier tout à la fois culturel et commercial, qui présente une forte dimension intellectuelle avec les loges maçonniques, dans Stéphane Van Damme, *Paris capitale philosophique de la Fronde à la Révolution*, Jacob, 2005, et Patrice Higonnet, *Paris, capitale du monde*, Tallandier, 2006

⁴⁹ Philippe Graff, *L'exception Urbaine. Nice : de la Renaissance au Consiglio d'Ornato*, Parenthèses, Marseille, 2000, 174 p.

Au bout du chemin de la Pairolière éclot à l'extrême fin de l'époque moderne une place, connue aujourd'hui de tous sous le nom de Place Garibaldi. Au XIXe, dans un processus inverse, la construction de la *piazza quadratta*⁵⁰ est le point de départ d'une vaste artère rectiligne que nous appelons dorénavant Avenue Jean Médecin.

La première est le fruit d'une lente maturation entre le XVIIIe siècle où prévaut alors le concept d'embellissement, et le XIXe siècle qui du point de vue de l'urbanisme, s'attache désormais à la notion d'aménagement.

La construction de la seconde entre 1830 et 1860 correspond à une nouvelle logique qui se fait jour à la fin du XVIIIe⁵¹, où les promenades plantées se développent à partir d'une dimension végétale et à Nice, à partir aussi des travaux d'endiguement du Paillon, avec la construction de quais fluviaux⁵².

L'une comme l'autre constituent une forme particulière d'urbanisation, d'urbanisme et d'urbanité, qui ont la caractéristique particulière à Nice⁵³ d'être concurrencées par une promenade maritime, véritable salon de l'Europe et longtemps centre de la vie mondaine⁵⁴.

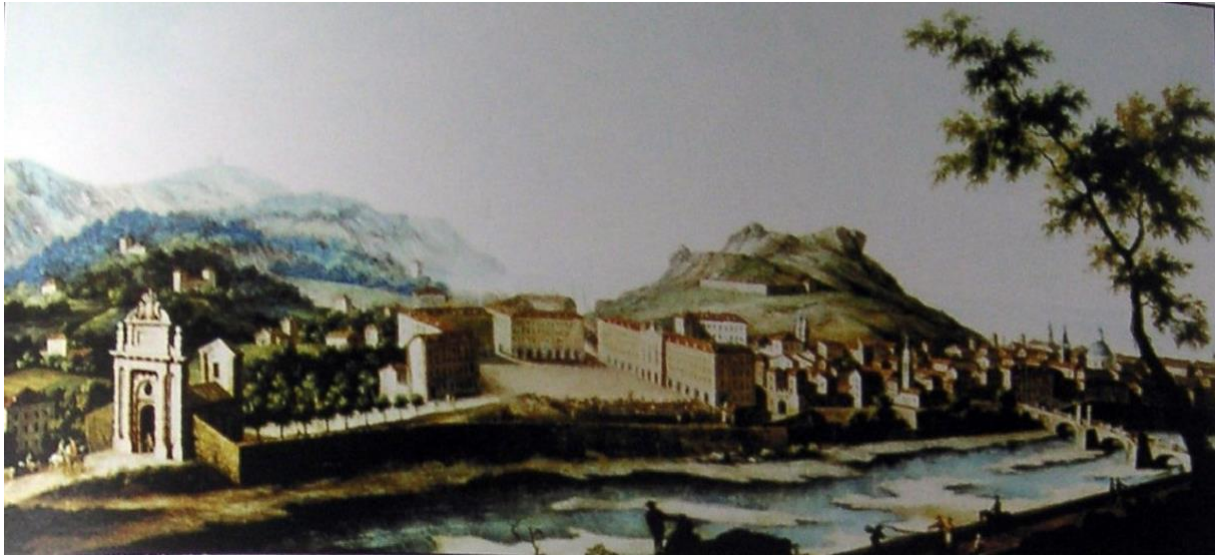
⁵⁰ Actuelle place Masséna, elle est d'abord nommée place du Faubourg, ou piazza quadratta.

⁵¹ Avec l'apparition de la notion de contemplation liée à la naissance du plaisir esthétique de la promenade

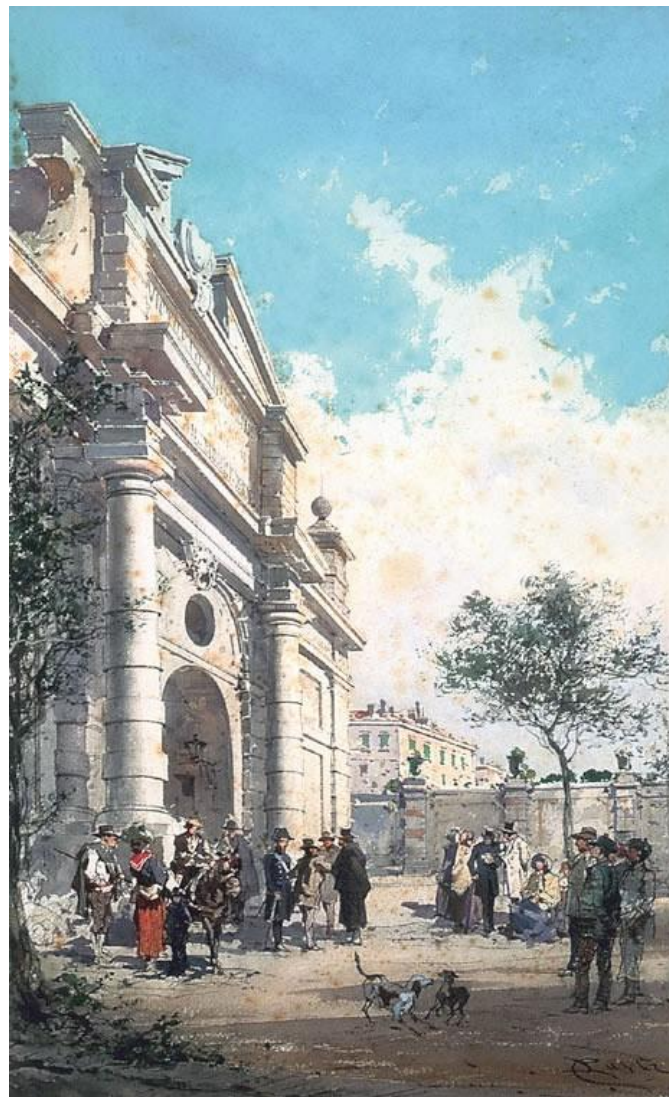
⁵² Sandra Pascalis, "La nature citadine : promenades plantées et jardins publics en France aux XVIIe et XVIIIe siècles" dans, *Histoire de l'art*, N°59, 2006. Nouvelles approches en architecture. pp. 29-40.

⁵³ A rebours par exemple, et parmi nombre d'autres, de la Place du Théâtre Français, aménagée dans le cadre du percement de l'avenue de l'Opéra, qui constitue un des foyers de la sociabilité mondaine du Paris de la Belle-Époque.

⁵⁴ La construction au cœur de la Place Masséna d'un casino municipal entre 1882 et 1884, sera concurrencée par celle du casino de la Jetée Promenade dans l'anse de la Méditerranée, édifié en 1891.



1/ Amedeo Cignaroli, *Vue de la ville de Nice*, Huile sur toile, 1791, Fondation Humbert et Marie José de Savoie, Genève



2/ Costa Emmanuel, *L'ancienne porte de Turin à Nice*, Aquarelle et crayon, 51*31,3, Bibliothèque de Cessole



5/ Place Victor, élément d'organisation de l'espace urbain, Carte issue du Plan Régulateur de la ville de Nice de 1831, Archives Municipales de Nice- Fonds - 1Fi 1-1



6/ Piazza Statuto, Turin



7/ Place Masséna, Nice